



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E156428

VALABLE JUSQU'AU 28/02/2027

ÉDITÉ LE

17/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/1912

Forme juridique : SA

Capital : DEPUIS LE 16/12/2024
11 822 382

Raison sociale : AXIMA CONCEPT (AGENCE)

65 RUE JULES VALLES
44340 BOUGUENNAIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE 854 800 745

Téléphone : 02 40 32 49 90

Fax :

Portable : 07 65 87 74 90

Siret : 854 800 745 01679

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 2154886-001

Site Internet : <http://www.equans.com>

E-mail : cvt-nantes.axima@equans.com

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1351000/002 134196

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD FRL003340 et n° FRL003341

Responsabilité légale :

HARDOUIN PIERRE DIRECTEUR GÉNÉRAL / PICAUT LUDOVIC DIRECTEUR GÉNÉRAL

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/01/2026

Effectif moyen : 65

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	06/11/2024
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure) Mention RGE	13/04/2023
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	22/01/2025
3212	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité confirmée) Mention RGE	15/01/2026
3271	Tôle d'acier nervurée (tan) avec étanchéité en membrane en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	04/03/2026
3813	Parois en bardages complexes (Technicité supérieure) Mention RGE	18/02/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	13/04/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	13/04/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	16/03/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	15/03/2023
o Isolation des combles perdus	13/04/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.